

Dans ce numéro

Un projet qui s'annonce prometteur pour briser l'isolement des aînés dans la région. p.1-2

Actions interculturelles reçoit des partenaires de l'Alberta. p.2

Des parents et des enfants discutent des droits des enfants. p.3

Les formations de Actions interculturelles p.5

Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE)

465, rue Lawford
Sherbrooke (QC)
J1G 2C2

Téléphone : 1 819 822-4180
Télécopieur :
1 819 822 4415
Sans frais : 1 877 310 4180

Bureau Montréal

710, rue St-Germain
Montréal (QC)
H4L 3R5

Courriel : aide@aide.org
Site web : www.aide.org

Un projet qui s'annonce prometteur pour briser l'isolement des aînés dans la région

Le projet « *Initiative pour l'intégration des aînés des communautés culturelles de l'Estrie* », qui reçoit le soutien financier du Ministère de la Famille et des Aînés via le programme *Du cœur à l'action pour les aînés* consiste à valoriser l'importance de la diversité des aînés de toutes les origines en favorisant l'interaction entre les aînés d'origines québécoises et les aînés des communautés culturelles. Ce projet qui est né d'un échange étroit entre Actions interculturelles, quelques aînés issus de l'immigration et ceux de souche québécoise, en est à sa phase de démarrage et s'annonce très prometteur.



Le comité organisateur des aînés: de gauche à droite : Mme Léona Nkoghe, Mme Rollande Petit, Dr Vincent Échavé, Mme Hélène Ouellet, Mme Joëlle Duval, M. Mohamed Soulami, Mme Édith Manrique, M. José Barrera, M. Richard Bourque, Mme Maria Bandreauk.

C'est au début du mois d'avril que AIDE a accueilli dans ses locaux Rollande Petit, le Docteur Vincent Échavé, Richard Bourque et José Barra dans le but de présenter le projet et de constituer le comité interculturel des aînés. Léona Nkoghe, de Actions interculturelles, a réussi à constituer un comité organisateur interculturel des aînés des plus prometteurs.

Ce comité, qui s'est réuni à la fin du mois, est riche en diversité culturelle et rassemble des personnalités fortes qui ont toutes des parcours professionnels et personnels intéressants. Ils ont tous un intérêt réel pour contribuer à améliorer le bien-être de nos aînés de toutes origines confondues.

(Suite en page 2)

Si l'on se fie aux premiers résultats de cette rencontre, le projet risque d'être fort intéressant et le plan d'action d'activités à venir s'annonce riche en couleur. Le meilleur reste donc à venir!

Nous vous tiendrons au courant des activités organisées au fur et à mesure qu'elles seront développées.

Pour plus d'informations, contactez Léona Nkoghe par tél au : 819 822-4180 ou par courriel à leona.nkoghe@aide.org.



De gauche à droite sur cette photo: M. Mohamed Soulami, Mme Édith Manrique, M. José Barrera, M. Richard Bourque, Mme Maria Bandreak, Mme Léona Nogue et Mme Rollande Petit.

Actions interculturelles reçoit un partenaire de l'Alberta

Actions interculturelles a reçu un partenaire de l'Alberta dans ses locaux avec qui une rencontre de concrétisation des partenariats a eu lieu. Le but de cette rencontre était d'évaluer et de planifier des partenariats autour de projets futurs.

Jean-Pierre Ilunga et Luketa M'Pindou ont représenté l'Alliance jeunesse famille de l'Alberta society (AJFAS) à cette rencontre et ont partagé avec AIDE des stratégies de gestion de la diversité en milieu de travail. À cette occasion, ils ont également discuté des projets conjoints à mener dans le futur.

En somme, cette rencontre s'est avérée concluante et les deux parties sont très satisfaites des résultats et de la qualité des propos tenus au terme des discussions.



M. Mohamed Soulami et M. Emmanuel Tulomba Veza (AIDE), M. Jean-Pierre Ilunga (AJFAS), M. François Godbout (AIDE), M. Luketa M'Pindou (AJFAS) et M. François Faucher (AIDE).

Des parents et des jeunes discutent des droits de l'enfant

En corrélation avec la mission qui consiste à valoriser la richesse d'une société pluraliste, Actions interculturelles a offert, à travers le projet « Cultiver en famille les droits de l'enfant », l'opportunité aux communautés culturelles et québécoises de dialoguer dans une perspective interculturelle sur les droits de l'enfant, en particulier sur leur compréhension de la Convention relative aux droits de l'enfant.



Groupe de discussion des jeunes de 12 à 17 ans

En effet, deux groupes de discussion constitués d'adultes et un groupe de jeunes de 12 à 17 ans de diverses communautés culturelles ont été organisés en avril dans le but de discuter de trois grandes thématiques touchant les droits de l'enfant. Le premier thème abordé était : *l'enfant ROI, place de l'enfant dans la famille*. Les participants ont alors été amenés à discuter à tour de rôle de la place qu'occupe l'enfant dans leurs familles, de l'appartenance des enfants et des rituels qui accompagnent les naissances. Le deuxième thème qui concernait la direction de la protection de la jeunesse (DPJ) et l'autorité parentale consistait à discuter de la représentation et de l'importance de cet organisme dans leur vie et dans la société en général. Le troisième thème concernait le travail des enfants.

En effet, nous savons que dans certaines civilisations le travail chez les enfants est mieux accepté que dans d'autres, donc les participants devaient élaborer sur le sujet et énoncer leur opinion par rapport à ce thème.

Évidemment, les questions posées aux groupes de jeunes ont été adaptées, tout en respectant les grandes thématiques. Par exemple, il leur a été demandé s'ils parlent avec leurs parents des droits de l'enfant, s'ils ont déjà entendu parler de la DPJ et s'ils acceptent que leur parent leur demande de faire des travaux domestiques à la maison.

Une convention méconnue

Les deux animateurs d'Actions interculturelles Aura Maria Forero et Emmanuel Tulomba Veza, qui sont très heureux des résultats obtenus par ces trois rencontres, nous relatent leurs expériences.

D'une part, Emmanuel juge à ce jour que le projet est même très pertinent. Ce père de famille de quatre enfants a non seulement animé les groupes, mais il a aussi partagé avec les autres ses expériences et son savoir-faire. En effet, il affirme que certains dialogues entre parents ont consisté en des échanges de techniques de gestion parentales.

D'autre part, ce qui le frappe le plus au terme de ces discussions est le fait que peu d'adultes savent que la Convention relative aux droits de l'enfant existe. De leur côté, les enfants entendent parler de leurs droits à l'école, mais ils en ont une connaissance plutôt vague et ils ont tendance à en faire un sujet de chantage auprès de leurs parents. Il cite cet exemple classique : « Si vous ne respectez pas ceci ou cela, je téléphone à la police. » Il poursuit en spécifiant qu'il est important de démystifier et de mieux faire connaître la Convention relative aux droits de l'enfant auprès de la population. Il souhaite d'ailleurs voir ce sujet devenir un débat de famille et qu'il soit fait en fonction de ce que dit réellement la Convention, car c'est ainsi que les choses pourront avancer et évoluer.

De son côté, Aura Maria Forero a trouvé son expérience très enrichissante et confirme les propos d'Emmanuel en disant que la Convention relative aux droits de l'enfant est méconnue. D'autre part, en tant que recruteuse, elle est très heureuse de la façon dont son projet a été reçu. En effet, elle affirme que tous les gens qui furent contactés, autant les adultes que les enfants, se sont montrés intéressés par le sujet et qu'ils ont accepté de participer aux discussions.



Emmanuel Tulomba Veza et Aura Maria Forero

En tant qu'immigrante, elle a été heureuse de constater que tous les immigrants sont confrontés aux mêmes réalités quand ils arrivent au Québec.

Malgré les différentes origines, les expériences sont similaires et les nouveaux arrivants mettent tout en œuvre pour s'adapter au système québécois. Elle mentionne par exemple, le fait que dans certaines cultures les parents peuvent donner la fessée pour corriger les enfants. Or, les personnes qui utilisent ce type de correction ici risquent des démêlés judiciaires et donc certains ont dû changer leurs habitudes correctionnelles. Elle mentionne à ce titre que les immigrants sont prêts à changer pour s'intégrer dans leur société d'accueil, mais qu'ils tiennent à conserver leur culture d'origine.

C'est donc une expérience qu'elle juge extrêmement pertinente pour les immigrants et qui devrait être pratiquée plus souvent, car ce type de discussion met en lumière des problèmes importants.

Elle termine en disant avoir très hâte de voir les éléments qui vont ressortir dans la pièce de théâtre et quelle sera la participation du public dans le théâtre forum.

Effectivement, les discussions des groupes de discussions sont d'une importance capitale pour la suite du projet, car ils fourniront des informations pour l'écriture de la pièce de théâtre forum d'une part et, d'autre part, ils permettront de dégager les principales questions qui seront abordées dans les fiches thématiques. Un autre facteur de réussite concerne la diversité culturelle. Mentionnons à cet effet que, dans le premier groupe il y avait 12 participants provenant de huit pays différents. Ce fait favorise la richesse et la variété des échanges qui vont souvent de pairs avec les valeurs véhiculées dans les pays d'origine. La tenue de la pièce de théâtre forum aura lieu en octobre cette année et promet d'être fantastique, puisque le public prendra part à sa réalisation en direct!



Groupe de discussion des jeunes de 12 à 17 ans

Connaître les droits de l'enfant

C'est le 20 novembre 1989 que les Nations Unies ont rédigé la Convention relative aux droits de l'enfant. Depuis cette date, tous les pays membres des Nations Unies ont ratifié cette Convention, à l'exception des États-Unis et de la Somalie.

Le Canada a ratifié cette Convention et tous les québécois, quelque soit leur origine, sont tenus de se comporter en conformité avec ce que dit cet instrument international.

Comptant 54 articles regroupés en trois parties, la Convention énonce les droits fondamentaux reconnus à tous les enfants du monde : le droit à la survie; le droit de se développer dans toute la mesure du possible; le droit d'être protégé contre les influences nocives, les mauvais traitements et l'exploitation; et de participer à part entière à la vie familiale, culturelle et sociale.

Une fois qu'un gouvernement a ratifié cette Convention, il se trouve dans l'obligation non seulement de défendre et de garantir les droits des enfants, mais aussi de rendre compte du respect de ses engagements devant la communauté internationale.

Pour en savoir davantage :

Il existe de nombreuses ressources pour mieux connaître la convention et l'exploiter comme outil de sensibilisation au sein de la famille :

Nations Unies :

<http://www2.ohchr.org/french/law/crc.htm> (texte de la Convention relative aux droits de l'enfant)

UNICEF : <http://www.unicef.org/french/crc/>

Pour plus d'informations :

Contactez Aura Maria Forero, agente de projet :

auramaria.forero@aide.org

Ou Emmanuel Tulomba Veza chargé de projet :

emmanuel.tulomba.veza@aide.org

Les formations de Actions interculturelles

La prochaine série de cours d'informatique commencera le 17 mai 2010.

Cours de six séances de 1h 30 chacune

Internet 1 : Familiarisation avec l'ordinateur, la navigation sur internet, les courriers électroniques. 15 \$

Internet 2 : Sécurité (virus, pare-feu, hameçonnage), multimédia, téléchargements, clavardage. 60 \$

Initiation à l'informatique : Composantes de l'ordinateur et ses périphériques, gestion des dossiers et des fichiers et paramètres de l'ordinateur. 60 \$

Word de Base : Mise en page de document simple, puce, numéros, bordures. 60 \$

Excel de base : Fonctions de base, mise en forme, graphiques. 60 \$

Appareils photo numériques : Transfert, classement, retouche et sauvegarde des photos. 60 \$

Cours privés : Pour répondre aux questions personnelles des participants ou poursuivre une formation privée en accéléré : 6 heures pour 120 \$

Nouveaux : Cours adaptés à vos besoins!

Anglais

Ateliers de 40 heures en petits groupes

Anglais de base

Anglais intermédiaire

Anglais avancé

Correction phonétique

Français

Ateliers de 40 heures en petits groupes

Français écrit

Français parlé

Français québécois

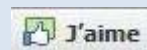
Correction phonétique

Les inscriptions sont ouvertes, vous pouvez dès maintenant contacter madame **Liette Willard** au **819 822-4180**. Pour plus d'informations, visitez nos sites Internet au : www.aide.org/ ou www.aide-internet.org/

facebook

Actions interculturelles est sur Facebook!

Soyez le premier parmi vos amis à nous recommander!



Acti ns

INTERCULTURELLES

de développement et d'éducation • AIDE

Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE) est une organisation à but non lucratif dont la mission consiste :

- à valoriser la richesse d'une société pluraliste;
- à contribuer à son ouverture sur le monde;
- à faciliter l'intégration sociale et professionnelle des personnes issues de l'immigration.

Les volets de notre mission

1- Actions de sensibilisation et d'éducation interculturelle

Mener des actions de sensibilisation et d'éducation interculturelles auprès de la population d'accueil, des entreprises, des organismes, des institutions et des personnes issues de l'immigration pour favoriser la lutte contre les préjugés, l'ouverture au pluriculturalisme, la compréhension des autres cultures et, conséquemment, le rapprochement interculturel.

2- Recherches et développement des connaissances et pratiques sur la gestion de la diversité culturelle

Participer activement au développement et à la diffusion des connaissances et des pratiques sur la gestion de la diversité culturelle pour permettre aux organisations de profiter pleinement des avantages d'une main d'œuvre diversifiée en s'accommodant des défis de la communication entre différentes cultures.

3- Éducation fonctionnelle en alphabétisation technologique

Alphabétiser technologiquement tous les publics désireux de favoriser leur intégration professionnelle et sociale dans une société du savoir où les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont des outils essentiels de communication.

4- Développement international et francophonie

Contribuer au développement des relations internationales fondées sur la diversité culturelle et l'interdépendance. Il a aussi pour objectif de renforcer les liens au sein de la francophonie canadienne et internationale.



Pour vous tenir au courant de nos projets et de nos activités, visitez notre site internet au : www.aide.org